

Au bonheur des ulves

CET ÉTÉ ENCORE, en Bretagne, les vacanciers ont barboté dans les algues. Selon le dernier bulletin d'information du Centre d'étude et de valorisation des algues, 141 sites bretons ont été touchés par les marées vertes. Rien que dans les huit baies placées sous surveillance renforcée, l'horrible tapis vert s'étalait, en août, sur 600 ha, et il avait progressé de 30 à 40 % par rapport à l'étenue moyenne enregistrée ces dix dernières années.

Pourtant, le 27 juillet, soit un mois avant ce constat affligeant, pour la préfète de la région Bretagne, tout baigne. Dans un courrier adressé à l'association Eau et Rivières de Bretagne, la représentante de l'Etat se réjouit de « niveaux d'échouages d'algues tardifs et modérés », fruit, selon elle, du « travail collectif conduit au cours des dernières années ». Comprenez : s'il y a moins de marées vertes cette année, c'est parce que les agriculteurs ont moins épandu de lisier et d'engrais, dont l'azote et les nitrates nourrissent les ulves.

En fait, la préfète a pataugé dans les chiffres, car cette année les laitues de mer ont débarqué plus tard. Dispersées au large par les tempêtes de l'automne dernier, elles ont mis plus de

temps à se reconstituer ; puis elles ont profité des pluies du printemps, qui leur ont apporté de quoi becqueter (azote et nitrates), et ont ensuite proliférée en mode accéléré grâce à l'ensoleillement exceptionnel de l'été.

Malgré deux plans de lutte contre les algues vertes, qui ont coûté au total 137 millions d'euros, la Bretagne n'arrive toujours pas à se débarrasser de ces fichues ulves. Pour s'en débarrasser définitivement, il faudrait, d'après l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), ramener la quantité de nitrates dans les rivières à moins de 10 mg par litre, alors qu'aujourd'hui elle tourne autour de 30 mg, en moyenne. Certes, on revient de loin : avant la directive Nitrates, pondue par Bruxelles en 1991, on dépassait les 50 mg par litre. Mais, depuis trois ans, la situation ne s'améliore pas d'un iota. Pour Eau et Rivières de Bretagne, il faut attaquer le problème à la source. « Les pouvoirs publics doivent restreindre la quantité d'azote que les agriculteurs ont le droit d'épandre chaque année : 170 kilos par hectare, c'est beaucoup trop », insiste l'un des responsables de l'association. Ou alors on laisse le problème sous le tapis d'algues ?

